



Paroisse du Sacré-Cœur
pere.francois.rineau@gmail.com
3, rue Charles Tardy
01000 Bourges-en-Bresse

+

04 74 21 23 21 / 06 89 47 12 05

Message n°6 du 26 novembre 2020

Bien chers paroissiennes et paroissiens,

Vous l'avez sans doute déjà appris : le gouvernement a décidé de lever l'interdiction de la célébration publique des Messes. C'est évidemment un motif de joie.

Cependant, cet « assouplissement » s'accompagne d'une nouvelle restriction, parfaitement irrationnelle et injustifiée, limitant à 30 personnes le nombre de fidèles à chaque Messe.

On pourrait donc en déduire que le virus serait farouchement anti-catholique, circulant de préférence dans les églises plutôt que dans les supermarchés, les établissements scolaires et les transports en commun...

Comme le rappelle Mgr Bestion, évêque de Tulle, c'est sur un mensonge – « *Il a aussi affirmé qu'il y avait eu de nombreuses contaminations dans les lieux de culte, pour justifier la jauge de 30 personnes. Mensonge !* » – que le 1^{er} ministre a confirmé la décision d'Emmanuel Macron, lequel avait d'ailleurs promis de revoir ce chiffre de 30 personnes.

Pour nous adapter à cette situation, nous allons célébrer ce 1^{er} dimanche de l'Avent 7 Messes dans deux lieux différents de manière à en faciliter l'accès au plus grand nombre :

- à 9h15, 10h15 et 11h15 dans la chapelle st François (accès par la rue Tardy) **et** dans l'oratoire st Vincent (accès par le jardin de la cure),
- à 18h00, uniquement dans la chapelle st François.

Par retour de mail, merci de nous donner, d'ici samedi midi, le nom de famille et le nombre de personnes, l'horaire et enfin le lieu que vous choisissez à l'adresse suivante :
stephane.wick@sfr.fr

Nous pourrions ainsi harmoniser les présences et peut-être renvoyer tel ou tel vers un autre lieu si nécessaire. Pour éviter les débordements difficiles à gérer, **nous fermerons les portes d'accès quelques minutes après le début de la Messe**, la sécurité restant parfaitement garantie.

Merci de prévenir ceux qui ne disposent pas d'internet.

Du fait du retour de la célébration publique des Messes, la basilique ne sera pas ouverte ce dimanche. La distribution de la communion sera faite à l'occasion des Messes et vous pouvez vous confesser aux heures de permanence. Bien entendu, ces dispositions ne concernent pas les personnes âgées et/ou malades chez qui nous pouvons toujours nous déplacer.

Malgré le mépris du gouvernement à l'égard des fidèles, restons confiants : nous sommes dans la main de Dieu notre Père, qui n'abandonne pas ses enfants.

Réunis dans la prière et l'action, je vous assure de mes meilleurs sentiments religieux.

P. François RINEAU, osv+
Curé de la Paroisse du Sacré-Cœur